Annexe 1 : Quel est le tarif que j'ai souscrit avec l'ONE ?

Pour connaître le tarif souscrit, il faut regarder le recto de la facture, on y voit soit MT vert, soit MT Général :

Quand mon tarif est MT général, il est surement inadapté, car dans 75% des cas un tarif MT Vert permet de payer moins cher pour une même consommation, le tarif MT Vert MU étant très souvent le bon choix.

Annexe 2 : Quels paramètres surveiller dans ma facture MT Vert ?

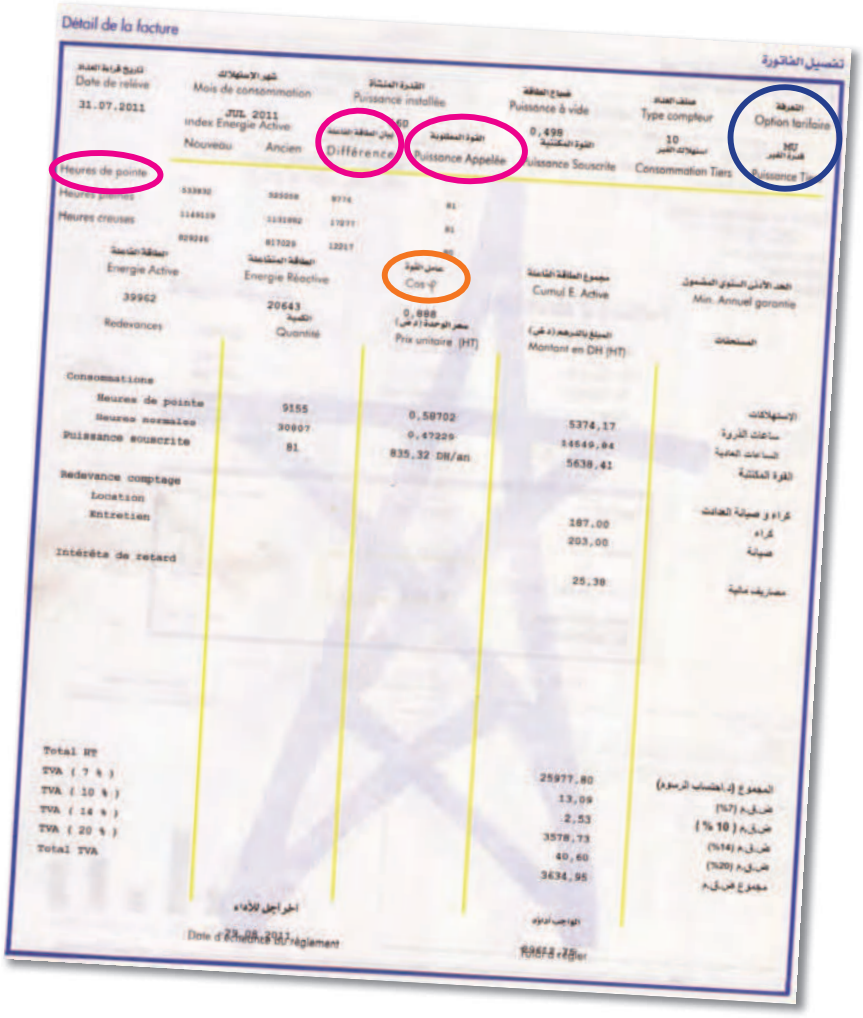

En bleu : l'option tarifaire TLU / MU / CU. Sur l'exemple, il s'agit de l'option CU.

En rose : les heures de pointes, deux éléments à surveiller :

Différence : indique la consommation en heure de pointes, elle doit être la plus faible possible

Puissance : indique la puissance appelée en heure de pointes, elle doit être la plus faible possible

En orange : le facteur de puissance ou cosinus PHI, il doit être toujours supérieur à 0,8

Annexe 3 : Quelles autres informations importantes ?

L'ONE donne des conseils dans l'encadré du recto (en rouge), qu'il convient de lire attentivement tous les mois. Souvent, si ces commentaires sont présents, il faut réagir immédiatement, car cela signifie que je paye des pénalités !

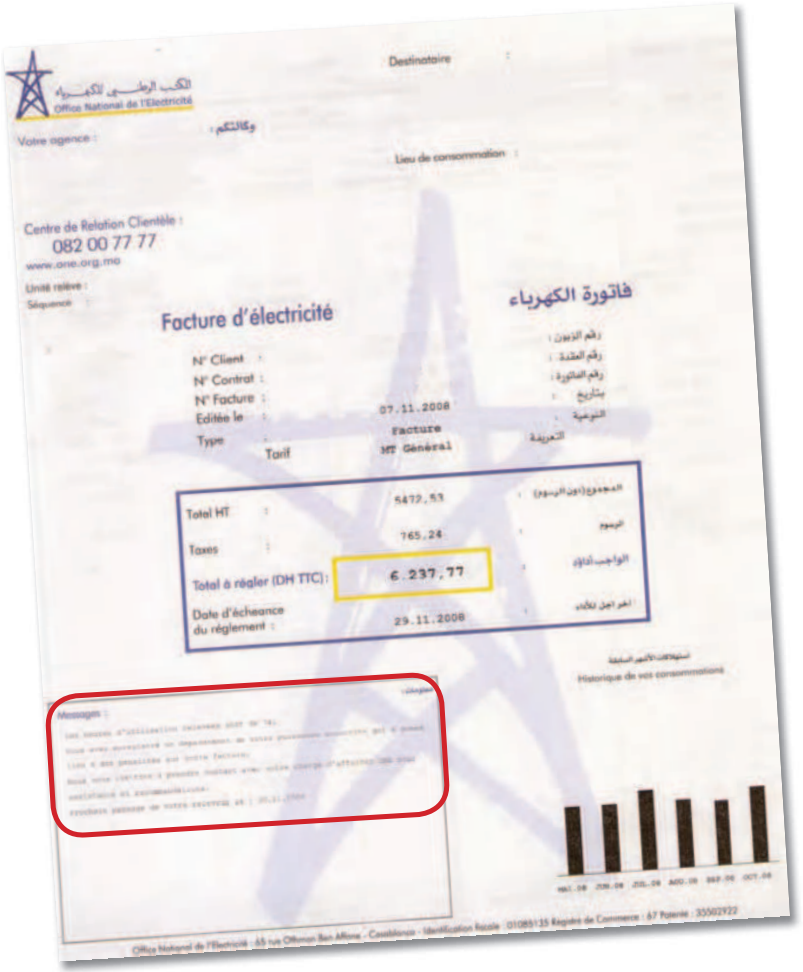

A propos :

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Créé en 1961 pour répondre aux besoins en financement et en accompagnement de l'agriculture, le Crédit Agricole du Maroc (CAM) constitue le partenaire naturel du monde agricole et rural. Aujourd'hui banque universelle offrant une large gamme de produits et services bancaires, le groupe CAM reste investi d'une mission de service public de financement de l'agriculture et des activités liées au développement économique et social du monde rural.

FONDATION CREDIT AGRICOLE DU MAROC
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Créée en avril 2011, la Fondation Crédit Agricole du Maroc pour le Développement Durable a pour mission de contribuer au développement rural durable en apportant son assistance financière et technique à des projets d'intérêt général visant la professionnalisation d'activités économiques vertes, la préservation des ressources naturelles et la promotion des énergies renouvelables et enfin la protection de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.

ADEREE
Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique

L'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'énergies renouvelables (ER) et d'efficacité énergétique (EE) visant la réduction de la dépendance énergétique et la préservation de l'environnement. Elle œuvre à la généralisation de l'utilisation des ER et l'EE pour contribuer au développement durable du pays, dans le respect des principes de bonne gouvernance.

CONCEPTERIE

Place des Alaouites, BP 49 - 10 000 Rabat
Tél. : (212-537) 20 82 19 à 26 - Fax : (212-537) 70 78 32
www.creditagricole.ma